

La République du Centre, 7 juillet 2016

AGGLO ■ Le conseil communautaire débattre ce soir de son passage de plus en plus probable en métropole

« Ça semble en bonne voie »

Charles-Éric Lesmaigres, le président de l'Agglo, portait un message clair : le conseil communautaire se transformera d'ici au 1er juillet en métropole en juillet.

Par Jean-Pierre

Les planètes politiques se sont alignées sur le calendrier électoral. C'est à croire, tant le temps s'accélère, les échéances se multiplient, au point que l'agglomération Orléans Val de Loire devrait se voir en communisme à l'été 2017, et en métropole le 1er juillet, la date se préparait communément.

Orléans comme Dijon

« Ça semble en bonne voie », partage Charles-Éric Lesmaigres. Un vote du Parlement est attendu avant la fin de l'année. « Il s'agit d'un vote gouvernemental promulgué en même temps que pour le Grand Paris, précise le



Associés. Olivier Gossé, le député maire d'Orléans, et Charles-Éric Lesmaigres, le président de l'Agglo, mettent leur signature sur le projet de loi de l'Etat sur le statut des agglomérations de l'Etat en métropole. (A. J. / A. J.)

président Lesmaigres, le conseil communautaire de l'Agglo. Pas d'un amendement. Charles-Éric Lesmaigres, qui est également le porte-parole de la Fédération nationale des élus de l'Union communale, est de ceux

« qui pousse pour ce statut », en première ligne d'une métropole où les députés et les sénateurs locaux, parmi lesquels Jean-Pierre Gossé, ont aussi leur place. « Si on veut être attractif, si on veut développer

l'emploi, si on veut attirer la présence de grandes entreprises, on doit avoir cette ambition : obtenir le statut de métropole et de finir un nouveau projet de territoire ». Conditions

similaires, selon Charles-Éric Lesmaigres, pour être « un des quatre territoires qui comptent en France dans les vingt prochaines années ».

Face à une population croissante, l'Orléans habilitant, Orléans est avec

Dijon, passé en communauté urbaine d'ici 2015, la seule capitale de région à ne pas avoir eu de statut de métropole. Comme ils en avaient convenu le 21 juin, les élus de l'agglomération débattent de sa transformation institutionnelle, ce soir, à l'issue du conseil communautaire. « Ce sera pas une séance décisive », précise Charles-Éric Lesmaigres, mais l'occasion d'évoquer les enjeux d'un passage en communisme d'ici le 1er juillet.

Des voix discordantes s'élèvent, sans doute. Mais « sur le principe », souligne Charles-Éric Lesmaigres, « il devrait y avoir un accord large consensus ». D'autant que si des engagements sont pris pour que le statut et la commune soient proposés

dans la loi, d'un autre côté, il s'agit d'un vote gouvernemental promulgué en même temps que pour le Grand Paris, précise le

Président de l'Agglo, Charles-Éric Lesmaigres. Un vote du Parlement est attendu avant la fin de l'année. « Il s'agit d'un vote gouvernemental promulgué en même temps que pour le Grand Paris, précise le